



AMAP Les BIAUXARPAJONNAIS

Contrat d'engagement cresson

NOVEMBRE 2025 /MARS 2026

Le présent contrat d'engagement est signé :

Entre l'adhérent.e de l'AMAP « Les Biaux Arpajonnais » : Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél : E-mail :

Et le producteur

LA SOURCE AU CRESSON
Coopérative des Champs des Possibles

Adresse : Cressonnière de Montmirault Avenue Carnot 91590 Cerny

L'espace-test agricole Les Champs des Possibles accompagne Ouessale, Jérôme et Lucas dans leur projet d'installation agricole. Son activité est ainsi hébergée juridiquement, socialement, économiquement, fiscalement et comptablement par la coopérative pendant la durée de leur test d'activité.

Siège social : Le Hameau de Toussacq 77480 Villenauxe-la-Petite N° SIRET : 51402794500013 TVA : FR60514027945E-mail : contact@leschampsdespossibles.fr



Le mot du producteur

Qui sommes-nous ?

C'est l'histoire de 3 camarades qui se sont rencontrés à La Source, une coopérative alimentaire du 20ème arrondissement et qui rencontrent un super cressiculteur, Matthew. Il n'en fallait pas plus pour qu'on décide de se lancer ensemble dans la culture de cresson de fontaine avec lui ! Nous sommes Jérôme, Lucas et Ouessale. Nous sommes issu.e.s d'horizons différents mais réuni.e.s par l'envie d'apprendre et de rechercher des formes de travail plus épanouissantes. Nous souhaitons aussi contribuer à faire connaître une des rares spécialités agricoles de l'Île de France et au maintien d'une agriculture paysanne locale. C'est donc dans le cadre de la coopérative des Champs des Possibles que nous entamons notre première saison en octobre 2024.

Que faisons-nous et comment ?

Nous disposons de 5 bassins pour cultiver du cresson de fontaine labellisé Bio sur la commune de Cerny, située en Essonne, sur le territoire du Parc Naturel Régional du Gâtinais. Toutes les semaines entre octobre et mai, nous récoltons notre cresson à la main à la dernière minute pour vous fournir un produit ultra frais, en bottes ou en vrac, à un prix juste.

Engagements de l'adhérent :

o Adhérer à l'AMAP Les Biaux Arpajonnais pour participer à la concrétisation de ses objectifs (les statuts de l'association sont disponibles sur demande auprès du collectif de l'association).

o Préfinancer la production (prix et modalités de règlement au verso) pour soutenir l'agriculteur dans sa démarche sur la période d'engagement.

o Venir chercher le cresson sur le lieu de distribution des paniers de légumes.

o En cas d'absence, l'adhérent.e préviendra directement le collectif « distribution » de l'association (et non les agriculteurs) et s'arrangera pour que quelqu'un vienne chercher son cresson à sa place. Aucun remboursement ne sera effectué.



Engagements du producteur

Le producteur s'engage à :

- Produire selon des méthodes respectueuses de l'environnement, **certifiées AB**.
- Livrer les produits commandés aux jours et heures de distribution sur la période du contrat.
- Aviser ses partenaires en cas de problème exceptionnel qui affecterait la livraison – Possibilité de décalage de livraison ou de remplacement des denrées.
- Ouvrir sa ferme aux adhérents au moins une fois dans l'année et accueillir si besoin les référents du contrat.

Engagements communs :

o Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, etc.) et à faire part au collectif des soucis rencontrés.

o Toutefois, et seulement en cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), le contrat pourra être révisé lors d'une réunion spécifique. Seront alors présents le bureau et le producteur.

Distribution des produits

o Les produits seront distribués aux heures de distribution des légumes le vendredi dans les locaux de l'Association Epinoche rue Dauvilliers, 91290 ARPAJON

Dates de distribution (pour information, susceptibles d'être modifiées) :

24/10, 21/11, 19/12, 16/01, 13/02, 13/03

Produit	PU TTC (€)	Nombre de bottes / distribution		Prix total TTC (€)
CRESSON	3 €		x6	=

- 1 chèque libellé à l'ordre de « *Les Champs des Possibles* », daté(s) et signé(s).

	N° du chèque	Banque	Montant du chèque		
Chèque				Fait à	le/...../202..

Signatures du contrat tripartite précédées de la mention «lu et approuvé»

L'amapien-ne :

Le producteur : Lucas Plançon pour La Source au cresson

Le/...../202..

Le/...../202..

Signature du représentant légal des Champs des Possibles

Le/...../202..